

# FICHE D'INSCRIPTION

## VIDE DRESSING / VIDE MAISON

**Dimanche 10 novembre 2024**

### Vide dressing Vide maison

**DIMANCHE 10 NOVEMBRE  
2024**

La Commune organise  
un *Vide dressing / Vide maison en intérieur*  
Vente de vêtements, accessoires, bijoux, Jouets, livres,  
consoles, vaisselle, décorations ...

**ENTRÉE  
VISITEURS  
LIBRE  
ET  
GRATUITE**

**SALLE POLYVALENTE  
RUE PIERRE VIÉNOT  
10H À 17H**



Renseignements en mairie  
2 rue Pierre Viénot - 01 56 74 15 88 – animations@noiseau.fr

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La commune de Noiseau organise un Vide dressing / Vide grenier

Dimanche 10 novembre 2024 de 10h à 17h

**CHAQUE EXPOSANT S'ENGAGE A RESPECTER CE RÈGLEMENT**

## ● HORAIRES D'INSTALLATION ●

Les créneaux horaires d'installation, de 9h à 10h, indiqués sur les confirmations d'inscription, ont pour but de réguler le flux des arrivants et de permettre à chacun de s'installer convenablement.

## ● RESPONSABILITÉ ●

Chaque participant est responsable de ses objets présentés à la vente. Vêtements, chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisies (bébés, enfants, adultes) et objets non encombrants (jeux, jouets, vaisselle, décorations, livres, bricoles...) seront autorisés à la vente.

## ● CIVISME ●

L'organisateur vous loue un emplacement propre, il est donc demandé aux exposants de respecter les lieux et de nettoyer leur emplacement à l'issue de la journée. Les débris devront être enfermés dans un sac poubelle et rapportés chez vous. Les tables et les chaises peuvent être fournies.

## ● SÉCURITÉ ●

Les services de sécurité du secteur, police et pompiers, seront prévenus de la manifestation et auront les informations nécessaires concernant le « Vide dressing / Vide Maison ».

## ● ANNULATION ●

La commune se réserve le droit de supprimer et/ou de reporter la manifestation, ou même d'en modifier les horaires en cas de nécessité.

## ● EMPLACEMENTS ●

**Seuls les 75 premiers emplacements seront réservés dans la salle**

Au-delà, vous serez inscrit en liste d'attente, et contacté en cas de désistement. Les emplacements qui ne seront pas occupés après 10h seront considérés comme disponibles et deviendront la propriété de l'organisateur. Aucun remboursement d'emplacements ne sera effectué.

## ● RESTAURATION ●

Un stand de restauration sera sur place avec vente de boissons chaudes et fraîches, crêpes, sandwiches, ...

# FICHE D'INSCRIPTION

## VIDE DRESSING / VIDE MAISON

**Dimanche 10 novembre 2024 de 10h à 17h**  
**Salle Polyvalente (rue Pierre Viénot)**

**Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 01.56.74.15.70**

**Nom et Prénom** :

**Adresse** :

**Code Postal et ville** :

**Téléphone** :

**Mail** :

(écrire le plus lisiblement possible - confirmation par retour de mail)

**Joindre la copie de la pièce d'identité recto verso et justificatif de domicile (OBLIGATOIRE)**

Habitants de Noiseau	Tarifs extérieurs
<input type="checkbox"/> 14€ pour les 2m/l <b>ou</b> 1 table fournie	<input type="checkbox"/> 20€ pour les 2m/l <b>ou</b> 1 table fournie
<input type="checkbox"/> 27€ pour les 4m/l <b>ou</b> 2 tables fournies	<input type="checkbox"/> 39€ pour les 4m/l <b>ou</b> 2 tables fournies
<input type="checkbox"/> 40€ pour les 6m/l <b>ou</b> 3 tables fournies	<input type="checkbox"/> 59€ pour les 6m/l <b>ou</b> 3 tables fournies
<input type="checkbox"/> 7€ pour 1m/l en + pour 1 portant non fourni	<input type="checkbox"/> 10€ pour 1m/l en + pour 1 portant non fourni

Je souhaite avoir une table fournie par la commune

Je viens avec mon matériel (table de 2m maxi ou portant de 1m maxi...)

**Les chèques doivent être libellés à l'ordre de régisseur de recettes et le dossier complet doit être déposé à l'accueil de la mairie.**

**ATTENTION : Nombre de places limité**

Toute réservation est considérée définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement en cas d'absence ou d'annulation.

Les emplacements réservés et non occupés seront redistribués dès 10h.

Souhaits Particuliers (ces souhaits seront suivis dans la mesure du possible. En aucun cas cela doit être considéré comme acquis) : .....

Je soussigné(e) Mme ou M. : .....

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce) et de ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).

Le .....

**Signature**